

PLAN DE COURS

Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

Sigle : SOC 3052 **Groupe :** 10 et 30
Heures de bureau : mercredi 10 h à 12 h

Titre : Sociologie économique

Session : Hiver 2015

Enseignant : Éric Pineault
Téléphone : (514) 987-3000 poste 3433
Bureau : A-5260
Courriel : pineault.eric@uqam.ca

AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Les étudiants (es) doivent se procurer leur adresse normalisée de l'UQAM.

Étapes à suivre :

1. Aller au <http://www.info-courrier.uqam.ca>
2. Sélectionner « Code d'accès »
3. Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription
4. Vous pouvez consulter vos messages directement à l'adresse suivante :
<http://www.courrier.uqam.ca>

REMISE DES TRAVAUX

Au moment de la remise des travaux, les étudiants(es) désireux de les récupérer sont priés d'y joindre une **enveloppe suffisamment affranchie** afin qu'ils leur soient retournés par la poste. **Vous devez conserver une copie de vos travaux** avant de les déposer dans la chute située face au local A-5070 du Pavillon Hubert-Aquin.

Objectifs de ce cours

Ce cours est une introduction générale à l'analyse sociologique des phénomènes économiques. Notre but est de familiariser les étudiants et les étudiantes avec les grands thèmes et les principaux débats qui animent actuellement la sociologie économique et qui ont marqué son histoire ainsi que celle de l'économie politique. Bien que centré sur l'étude des approches théoriques classiques et contemporaines de la sociologie économique, le cours vise aussi à élargir les connaissances des étudiants et étudiantes en histoire de la pensée économique. Enfin nous souhaitons partager une critique épistémologique et sociologique de certains postulats fondamentaux des analyses néoclassiques de l'économie et de la société.

Le cours comporte trois axes:

1 Genèse de l'économie politique et émergence de la sociologie économique. Nous commencerons le cours par une initiation à l'histoire de la pensée économique afin de comprendre l'évolution de la réflexion sociale sur le fait économique qui a précédé, accompagné et suivi l'émergence de la sociologie économique. Nous allons ainsi parcourir rapidement l'œuvre de quelques grands auteurs en économie politique et en science économique en dégagant à la fois les acquis théoriques fondamentaux¹ qui s'y cumulent et les cadres conceptuels -l'échafaudage des référents épistémiques fondateurs²- qui se succèdent les uns aux autres. Nous formulerons une analyse critique des présupposés fondamentaux de l'économie politique et de la science économique en tant qu'idéologie de légitimation de l'autonomisation de l'économie du politique. Cela nous permettra ensuite de passer à l'étude de la constitution théorique de la sociologie économique à la fin du XIXe siècle, soulignant à la fois sa différenciation des approches classiques et néoclassiques en économie politique et son articulation aux théories générales qui ont

1 Par acquis théoriques fondamentaux, nous entendons les «découvertes» scientifiques formulées sous la forme de lois ou de théories qui ont été conservées dans l'histoire scientifique.

2 Par référents épistémiques fondateurs, nous entendons les conceptions relatives à la nature du sujet économique, à la nature fondamentale de l'activité économique, aux schèmes de reproduction de cette sphère de pratique et de son rapport à la société en général et au politique en particulier.

marqué la naissance de la discipline. Bien que l'ensemble des œuvres fondatrices du discours sociologique problématise « la réalité économique », Durkheim, *De la Division du travail social*, Weber, *Économie et Société*, Marx, *Le Capital*, nous allons délibérément concentrer notre regard sur des œuvres classiques secondaires, propres à la sociologie économique: soit Simmel et la sociologie de l'argent, et l'institutionnalisme de Karl Polanyi. Ces approches permettront d'éclairer trois niveaux de questionnement du rapport économie et société: 1) la question de l'encastrement de l'agir économique, 2) le débat sur la nature institutionnelle des médiations et des structures économiques et 3) la question de la régulation et de la reproduction économique, c'est-à-dire les différents modes de conceptualisation sociologique de l'économie comme totalité. Un cours portera sur l'institution de la valeur économique, ce sera l'occasion de revenir sur les débats entourant la valeur comme médiation sociale et d'explorer les tentatives contemporaines de valorisations de la nature et du savoir.

2. Une sociologie compréhensive des institutions économiques du capitalisme

La seconde partie du cours prendra la forme d'une analyse sociohistorique des institutions économiques et du rapport économie - société dans les sociétés modernes et contemporaines. Il s'agit d'approfondir l'étude du corpus théorique de la sociologie économique par le biais:

- i. d'une analyse transversale du procès de production des principales institutions économiques de la modernité et de leur transformation dans le cadre du développement du capitalisme avancé (travail et rapport salarial, marché et forme de la concurrence, monnaie, crédit et système financier, typologie des formes de l'entreprise et théorie du capital);
- ii. de spécifier la nature du « type sociologique » capitalisme avancé comme mode de reproduction historique du système économique des sociétés contemporaines.

Cette étude du développement du capitalisme mobilisera en sus des sociologues les travaux du corpus régulationniste ainsi que quelques travaux d'économistes hétérodoxes et marxistes.

3. Un survol de la recherche actuelle en sociologie économique. Un regard sur quelques problématiques contemporaines qui permettent de saisir l'apport de la sociologie économique à la compréhension des transformations économiques actuelles et, plus globalement, à l'analyse de la reconfiguration du rapport entre « l'économie et la société ». Cette dernière partie du cours sera ainsi l'occasion de présenter une esquisse des certaines mutations qui redéfinissent la structure institutionnelle du capitalisme dans le contexte de mondialisation et de financiarisation.

Horaire de la session

Groupe 30 - 7 janvier Groupe 10 - 12 janvier	Cours 1 Introduction à la sociologie de l'économie: historicité et normativité de l'économie À lire : Serge Latouche, « En deçà ou au-delà de l'économie »
Groupe 30 – 14 janvier Groupe 10 – 19 janvier	Cours 2 Approches institutionnalistes de l'économie, autour de Polanyi À lire : Karl Polanyi, « L'économie comme procès institutionnalisé » et extraits de « La Grande Transformation »
Groupe 30 – 21 janvier 10 - 26 janvier	Cours 3 Émergence du discours économique dans la modernité. Adam Smith et les classiques À lire : Adam Smith, extraits de la Richesse des nations
Groupe 30 – 28 janvier 10 – 2 février	Cours 4 Développement de la science économique néoclassique À lire : extraits « Économie politique pure » de Walras et de André Orléan, « L'Empire de la valeur »
Groupe 30 – 4 février Groupe 10 – 9 février	Cours 5 Contestations hétérodoxes : Keynes et les postkeynésiens À lire : extraits Théorie Générale, Keynes, Marc Lavoie, Introduction à l'économie postkeynésienne
Groupe 30 – 11 février Groupe 10 – 16 février	Cours 6 La performativité du discours économique et le pouvoir symbolique des économistes À lire : Traité de sociologie économique, extraits
Groupe 30 – 18 février Groupe 10 – 23 février	Cours 7 Simmel et la monnaie comme médiation sociale À lire : extrait, Philosophie de l'Argent, Simmel André Orléan, Empire de la valeur, chapitre 4
Groupe 30 – 25 février Groupe 10 - 9 mars	Cours 8 L'institution sociale de la valeur À lire : André Orléan, Empire de la valeur, chapitre 5
Groupe 30 - 11 mars Groupe 10 – 16 mars	Cours 9 Marché et institutions du capitalisme moderne comme économie monétaire de production
Groupe 30 – 18 mars Groupe 10 – 23 mars	Cours 10 Institutions et régulation du capitalisme avancé : la corporation et l'accumulation monopolistique Extrait Baran et Sweezy, Capitalisme monopolistique
Groupe 30 – 25 mars Groupe 10 - 30 mars	Cours 11 Production de masse, travail et salariat Extrait « Atelier et le chronomètre » Benjamin Coriat
Groupe 30 – 1 avril Groupe 10 – 6 avril	Cours 12 Consommation de masse comme rapport social Extrait, Jean Baudrillard, « Société de consommation »
Groupe 30 – 8 avril	Cours 13 Les contradictions d'un régime d'accumulation financiarisée

Groupe 10 – 13 avril	André Orléan, L'empire de la valeur, Chapitre VI, VII
----------------------	---

Groupe 30 – 15 avril Groupe 10 – 20 avril	Examen en classe
--	------------------

Approche pédagogique et lectures

Le cours est basé sur des exposés magistraux et des lectures préparatoires.

Un site Moodle contient de la matière essentielle et des éléments complémentaires à chaque cours.

Une partie du temps en classe sera réservée à la discussion et au débat du contenu de ces lectures. Pour la bonne compréhension de la matière enseignée, la lecture des textes réunis en recueil est obligatoire.

De plus, les étudiants devront se procurer l'ouvrage L'empire de la valeur de André Orléan. Il sera disponible à la fin janvier à la librairie Zone Libre, 262 Sainte-Catherine Est.

Évaluation

L'évaluation proposée comporte la rédaction de deux comptes-rendus de lecture (30% chacun) et un examen en classe à la fin du trimestre (40%).

Les comptes-rendus porteront sur les textes du recueil qui accompagnent les exposés magistraux hebdomadaires et l'ouvrage d'André Orléan. Ce compte-rendu sera de dix pages, il s'agit de dégager les principaux arguments des auteurs et de les rapporter à la problématique générale du cours à partir d'une question initiale posée par le professeur pour guider la lecture. La qualité de l'écriture et de la réflexion seront évaluées.

Cela va de soi que les comptes-rendus doivent être de composition originale, le professeur ne tolèrera pas de textes plagés ni comportant un usage excessif de la paraphrase. Ces textes seront retournés avec une note « zéro » sans reprise dans le cas d'un plagiat et avec reprise dans le cas de l'usage excessif de la paraphrase.

Un examen final aura lieu en classe au dernier cours. L'étudiant devra répondre à deux questions à développement sur une possibilité de cinq. L'examen portera sur l'ensemble de la matière vue pendant la session. Les questions seront d'ordre général et feront appel à l'esprit de synthèse plutôt qu'à la capacité de mémorisation. En ce sens, les étudiants auront droit d'apporter leur recueil de texte, ouvrages et notes de cours.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche;

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.ugam.ca